

Recherches sociographiques



Marcel TRUDEL, *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français*

Daniel Gay

Volume 32, numéro 2, 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056614ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056614ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gay, D. (1991). Compte rendu de [Marcel TRUDEL, *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français*]. *Recherches sociographiques*, 32(2), 262–267. <https://doi.org/10.7202/056614ar>

des libéraux, de l'archevêque de Québec et son entourage. Il n'est pas tendre pour ces derniers, mais ne cache pas son attachement à M^{sr} Bourget.

(Traduction.) Si Taschereau avait été du côté de Bourget, plutôt que contre lui, dans les années 1870, l'Église du Québec aurait pu être plus efficace dans la défense des droits de la langue française et de la religion catholique au temps de Laurier. (P. 126.)

À la question des écoles, le Vatican répond par les choix politiques que lui proposent ses délégués apostoliques très à l'écoute d'Ottawa mais insensibles au problème du catholicisme francophone.

Les deux derniers chapitres portent sur des aspects méconnus des activités de Rome au Canada. Celui consacré aux immigrés comme «parias de la nation» est particulièrement novateur. On connaît en effet assez mal les positions et mesures prises par le Vatican pour encadrer les Européens venus s'établir en Amérique du Nord au XIX^e siècle. Parmi eux, figure bon nombre d'Italiens et d'Ukrainiens que le clergé d'ici rêve de soumettre aux lois de l'Église latine (célibat des prêtres, liturgie). L'auteur souligne que l'épiscopat s'est montré plus attentif aux recommandations romaines que celui des États-Unis, trop occupé à consolider le statut du catholicisme irlandais par l'assimilation à l'anglophonie. Finalement, en traçant le portrait du délégué apostolique comme arbitre dans les recours, il montre que le représentant du Vatican prend régulièrement le parti de l'évêque au détriment du prêtre ou du laïc, même s'il déplore par ailleurs le manque d'application de certaines règles canoniques dans l'administration de l'Église canadienne.

Avec cet ouvrage, Roberto Perin dresse un bilan global de l'influence de Rome au Canada, qui dépasse la seule sphère religieuse par les enjeux représentés. Outre les questions politiques, il dévoile des interventions qui ont des retombées pastorales importantes, comme l'accueil des immigrants. L'auteur a l'insigne mérite et avantage de se placer dans une perspective nord-américaine, ce qui amène des explications et des interprétations plus justes et plus solides de certains problèmes, souvent abordés auparavant dans la seule optique du catholicisme québécois. Mais peut-être fallait-il faire ce détour par Rome pour y parvenir?

Brigitte CAULIER

*Département d'histoire,
Université Laval.*

Marcel TRUDEL, *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français*, La Salle, Hurtubise H.M.H., 1990, xxviii + 490 p.

En 1960, l'historien Marcel Trudel publiait *L'esclavage au Canada français. Histoire et conditions de l'esclavage* qui, demeuré jusqu'ici la source indispensable en la matière, retraçait l'évolution historique de l'esclavage d'Amérindiens et de Noirs au Québec, de 1690 à la fin du XVIII^e siècle. Trente ans plus tard, le *Dictionnaire*, fruit de recherches considérables, vient compléter le premier et corriger un certain nombre de données. Il est constitué de deux dossiers biographiques très denses: l'un (264 p.) concerne les esclaves; l'autre (165 p.), les propriétaires. Un index (47 p.) couvre ces deux parties, et une bibliographie qui réutilise celle

de 1960 complète le tout. L'introduction résume certaines des conclusions de cette recherche minutieuse, lesquelles nous paraissent solidement étayées sur de très nombreuses sources d'archives. L'ouvrage ne comporte ni analyse ni interprétation. Donc, l'introduction étant un peu brève, le lecteur devra s'armer de patience s'il veut tirer profit des riches informations que recèlent les quelque 5 500 biographies sociopolitiques qui forment l'armature de l'ouvrage, dont 4 000 sont consacrées aux esclaves des deux sexes. Nous y reviendrons.

Qui sont ces esclaves ? Où résident-ils ? D'où viennent-ils ? Entre 1690 et le début du XIX^e siècle, il y en eut 4 092, dont les deux tiers étaient amérindiens et le reste, des Noirs. La proportion des hommes étant plus forte (57,2 %) chez les derniers, alors qu'à l'inverse les femmes prédominent (57,6 %) chez les premiers. En raison surtout de son importance économique, la région de Montréal retient, vers le deuxième tiers du XVIII^e siècle, la majorité des esclaves (50,7 %), mais il s'en trouve autant dans les autres villes que dans les régions rurales. Seulement 12,4 % sont nés ici, 13,7 % étant amérindiens et 9,7 %, des Noirs. Malheureusement, l'absence d'une périodisation fondée sur des séries temporelles, pourtant indiquées dans le texte, ne permet pas d'analyser de près l'évolution de cette « immigration forcée » au Québec et le phénomène de la reproduction locale des esclaves.

Sur la question de la « filiation perpétuée », le livre révisé heureusement certaines données parues antérieurement. Les mariages contractés par les esclaves se répartissent autant entre Amérindiens, entre Amérindiens et Noirs, et entre Noirs qu'entre Amérindiens et Canadiens, et entre Noirs et Canadiens. « Quand nous pouvons la connaître directement, nous établissons sur deux, trois ou quatre générations la descendance issue de ces mariages [...] ». (P. xxiv-xxv.) Trudel en fournit la liste nominative. Les biographies font également état d'unions « racialement » mixtes dites « illégitimes » ou identifient un bon nombre d'enfants qui, nés dans la résidence des propriétaires d'esclaves, sont déclarés de « père inconnu ». Compte tenu de cet ensemble de précisions ayant trait aux différents modèles de filiation, le *Dictionnaire* peut rendre un service inestimable à celui qui cherche à constituer sa généalogie dans la société québécoise.

L'ouvrage contient également de précieux renseignements sur l'origine du prénom ou du nom des esclaves et leur âge, de même que sur le taux de mortalité infantile, les baptêmes et les sépultures. Les esclaves amérindiens sont déclarés catholiques dans une proportion de 99,8 % ; les Noirs, dans une proportion relativement moindre (70,9 %), les autres étant anglicans ou presbytériens.

Qui sont les propriétaires d'esclaves ? Ils sont francophones et catholiques dans 84,7 % des cas (1 215) et possèdent plus des quatre cinquièmes des esclaves (93 % des Amérindiens, « mais seulement », 67,8 % des Noirs), tandis que 221 anglophones, majoritairement protestants possèdent 281 Noirs. Parmi ceux qui sont caractérisés d'anglophones, figure un petit nombre de citoyens ou d'immigrés de foi juive ou d'origine allemande. Les propriétaires se recrutent surtout parmi la bourgeoisie marchande (45,9 %), dans la bureaucratie militaire (20,2 %), civile (intendants, juges, ingénieurs, etc.) ou ecclésiastique. La catégorie des seigneurs et même celle des gens de métiers traditionnels fournissent quelques représentants à la direction de l'« institution servile ».

À partir de l'examen des biographies que l'auteur consacre aux esclaves, évoquons rapidement ce que ces données paraissent révéler sur certains aspects du rôle que l'esclavage a joué en tant qu'institution économique et sociale au Québec, surtout dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Autant pour les marchands que pour les seigneurs, c'est une entreprise

rentable qui s'intègre dans l'ensemble des activités économiques de l'époque, commandées, dans une large mesure, par la dynamique des rapports capitalistes internationaux à dominante coloniale. Objet de valeur, l'esclave est une marchandise pure et simple; il est acheté, «emprunté», utilisé, vendu ou remis en vente, argent comptant ou à crédit (y compris les intérêts), ou échangé contre des biens (minots de blé, p. ex.). Jusqu'en 1797, des créanciers font pratiquer une saisie judiciaire sur un esclave pour dette du propriétaire, ou pour forcer les tribunaux à statuer sur la légitimité du titre de son maître et faire confirmer son droit d'achat ou de vente. On peut également saisir le bien symbolique que représentent les années de service auxquelles l'esclave est encore soumis. La femme enceinte, qu'elle soit mariée ou «de père inconnu», donc déclarée inapte à travailler pendant un certain temps, est chassée, mise en vente ou devient sujette à une demande en dédommagement pour services non rendus pendant sa grossesse.

L'esclave figure parmi les autres biens meubles dans l'inventaire de succession. À ce titre, il est l'objet de partage entre les héritiers. C'est une assurance revenu pour des veuves de propriétaires, ou pour des agriculteurs ou des commerçants faillis; c'est une assurance vieillesse pour des retraités; c'est une dot pour des enfants désireux d'établir un foyer. Sans doute, des esclaves ou des affranchis (Trudel fournit aussi des précisions sur les modalités d'affranchissement), qui assurent, par exemple, le transport de marchandises dans la traite des pelleteries, reçoivent-ils généralement des gages à titre d'«engagés». Mais ce «salaire [...] sera encaissé par le maître». (P. xxiii.) Si l'esclavage constitue pendant longtemps une source de revenus directs, il est aussi créateur d'emplois dits indirects pour plusieurs: notaires, journalistes, avocats, médecins ou sages-femmes, sans compter les percepteurs des frais de baptême ou de sépulture (p. ex., parmi les Noirs le taux de mortalité infantile est très élevé...).

Est ainsi renforcée la thèse de l'utilité fonctionnelle pour la société d'accueil — du moins ses élites — de l'immigration involontaire. Déjà au XVIII^e siècle cette division du travail laissait beaucoup de temps aux membres de la «haute société» pour s'instruire, se livrer aux jeux de la politique, et se construire et imposer une représentation enchantée du monde. Par contre, l'esclave, amérindien ou noir, était «mort civilement»: pas de droits, pas de privilèges d'accéder aux sources de la culture, pas de droit de vote, d'ester en justice (si ce n'est, dans ce dernier cas, vers la fin du XVIII^e siècle), etc. Dans cette perspective, il serait fort intéressant de voir comment, d'une part, le long «travail» des rapports sociaux esclavagistes (ponctué, on le verra, de contestations et de révoltes), et, d'autre part, l'effondrement progressif des rendements agraires, le recul du prix du blé, le déplacement graduel de centres traditionnels d'autorité ou de pouvoir, l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie professionnelle, etc., ont contribué à une certaine «problématisation», d'abord de l'identité canadienne selon les différences ethniques (Canadiens, Anglais, Amérindiens et Noirs), ensuite de la «nation canadienne-française» caractérisée par l'origine monoethnique, la continuité, la stabilité génétique de sa population, et son développement autarcique: solitude, refus crispé de l'extérieur, rapport d'extériorité à l'autre, etc.

Selon nous, une étude systématique de l'esclavage au Canada français, cette fois sous le Régime britannique proprement dit, viendrait apporter un éclairage supplémentaire sur la nature des mécanismes économiques et politiques à l'œuvre dans la dynamique sociale, notamment quant à l'articulation de la race (ou l'ethnie, la classe et la nation) et à l'émergence de l'idéologie des «deux peuples fondateurs» du Canada.

L'auteur, de son propre aveu d'ailleurs, n'avait pas l'intention de revenir sur l'évolution historique qu'il avait brossée dans son livre antérieur. Or, maintes données de son *Diction-*

naire, que nous estimons neuves pour la plupart, permettent précisément de nuancer considérablement un jugement important qu'il avait formulé trente ans plus tôt sur la « spécificité » de l'esclavage « canadien-français ». Après avoir donné une liste de « privilèges » accordés à l'esclave, il concluait alors : « Tout comme si l'esclave faisait vraiment partie de la famille [...] C'est là un autre trait humain et familial de notre esclavage. » (TRUDEL, 1960 : 165 ; 189 et 325.) Or, l'examen critique des biographies sociopolitiques constituées par Marcel Trudel contribue plutôt à faire éclater ce mythe retors de l'exemplarité essentialiste ou providentielle de « notre » esclavage. Du même coup, elles incitent à jeter un nouveau regard sur l'idée d'une société canadienne-française jadis se contentant d'écouler ses jours autour du « foyer et de l'autel » (Fustel de Coulanges), entièrement et spontanément soumise à l'autorité, globalement consentante, habituée à la pacification (selon le mot de Max Weber), *folk society*, etc.

Il est fort probable que certains esclaves soumis et reconnaissants — idées propagées par des écrivains dont les grands-parents ou les parents immédiats avaient des esclaves ou des domestiques dont certains étaient nés « libres » (Bâby-Duperron, Casgrain, Aubert de Gaspé, Roquebrune, etc.) —, aient pu effectivement bénéficier de certains privilèges. Cependant, les cas connus de révolte ou de tentative de révolte armée (dès 1730), individuelle ou collective, de suicide ou de contestation judiciaire organisée par des esclaves amérindiens ou noirs, y compris une bonne proportion de femmes, ainsi que l'opposition de quelques moines et prêtres, autorisent également une relecture critique de la thèse de « la fin mystérieuse de l'esclavage au Canada français » (TRUDEL, 1960) et celle de l'« extériorité » des immigrés. Ces conflits, beaucoup plus courants qu'on ne le pense, évoquent le problème de la pénétration au Canada français des structures et des consciences par la modernité. Si, dès la fin du XVIII^e siècle, la modernité commence à être vécue et si elle est, plus tard, représentée comme une catastrophe par la caste des seigneurs et par certains membres de la bourgeoisie professionnelle traditionnelle, parmi lesquels se recrutent maints propriétaires d'esclaves, elle semble accueillie plutôt, autant par les esclaves les plus militants que par certains conservateurs ou libéraux diversement opposés à l'esclavage, comme un instrument de désintégration libératrice de la tradition : il n'est pas sans intérêt de rappeler que plusieurs Amérindiens et Noirs, francisés, catholicisés, n'hésiteront pas à se prévaloir, souvent avec succès, de l'*habeas corpus*, loi anglaise qui garantit la liberté individuelle et protège contre les actes arbitraires perpétrés, dans le cas qui nous occupe, par les propriétaires d'esclaves au nom des « droits collectifs » qui, précisément, se sont révélés oppressifs pour des minorités...

Enfin, le *Dictionnaire* comporte certaines données qui invitent à la réflexion sur la gestion étatique des questions d'immigration, pendant l'esclavage. Après tout, Panis et Noirs étaient, au-delà de leur statut de fait ou de droit, des immigrés « forcés » ou « involontaires ». En plus d'avoir été constitués marchandise et force de travail précieuses, ils étaient définis comme « différents » par leur origine géographique, leur langue, leur pratique religieuse et leurs coutumes. De plus, ils ne jouissaient d'aucun droit — jusqu'à ce qu'ils se décident à en revendiquer pour eux-mêmes... Aujourd'hui, où les « immigrants », « eux », les « autres », les « inassimilables » ou les « non-intégrables » sont, dans certains milieux, rendus responsables de tout par les théoriciens de la catastrophe permanente — même de la faillite, pourtant prévisible, de savantes constructions idéologiques qui ne collent pas à la réalité complexe et mouvante du Québec —, la gestion historique des aspects de l'immigration au XVIII^e siècle et au début du XIX^e paraît actuelle.

Le Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français est un apport important au renouvellement des connaissances sur certains aspects encore peu connus de

l'évolution de la société québécoise jusqu'au début du XIX^e siècle. Plus particulièrement, il contribue efficacement à son approfondissement en rapport avec la question des origines du Québec et de la participation historique de différents groupes nationaux, ethniques ou ethnoraciaux à son développement.

La portée théorique et politique des données relatives à la diversité des origines du peuple québécois et à la participation effective des «étrangers» —en particulier, amérindiens et noirs— au développement socio-économique, politique et culturel du Québec, nous paraît considérable. Ils incitent à reconsidérer la légitimité d'au moins deux postulats stratégiques de la théorie dominante ici, dès le dernier tiers du XIX^e siècle: d'une part, l'«autochtonie» canadienne, canadienne-française ou québécoise, c'est-à-dire catholique, française et blanche, et exerçant par ailleurs un droit d'aînesse sur le sol, investie du prestige de la primauté, de la stabilité et de la continuité; d'autre part, l'autodéveloppement systématique, amorcé dans un contexte d'isolement géographique, de sédentarité collective et de «refus crispé de l'extérieur», de la nation émergente des «Québécois pure laine».

Parfois vérité indémontrable, mais aussi parfois simplement *indémontrée* au moment de sa formulation, donc énoncé provisoire, un postulat mis au service d'une idéologie peut devenir, à la longue, autolégitimateur et autoreproducteur, acquérant ainsi un sens d'éternité. Ceux que nous venons d'évoquer ont la «vie dure» (Lénine), en dépit de l'accessibilité de plus en plus grande à des données cumulatives relatives aux effets non anticipés des brassages démographiques qui, surtout dès la fin du XVIII^e siècle, ont marqué la formation du peuple québécois sous le double signe du métissage biologique et de l'interculturalité. Il est vrai que ces conséquences sont largement non désirées, ou même parfois redoutées, ainsi qu'en témoignent l'œuvre d'historiens militants comme François-Xavier Garneau, Benjamin Sulte et Lionel Groulx, et les «décrets» plus récents de sociologues, de démographes ou de politologues ultranationalistes, dont il serait aisé de montrer que les analyses s'inspirent des thèses sociobiologiques courantes de la nouvelle droite internationale.

Il n'est pas étonnant qu'on n'ait manifesté que très peu d'intérêt (p. ex., MALSERSVISI, *La contribution des Québécois des groupes ethniques autre que français et britanniques au développement du Québec*, 1973; WILHELMY, *Les mercenaires allemands au Québec du XVIII^e siècle et leur apport à la population*, 1984; TÊTU DE LABSADE, *Le Québec: un pays, une culture*, 1990; MATHIEU et LACOURSÈRE, *Les mémoires québécoises*, 1991) pour l'exploration systématique voire l'approfondissement du thème majeur de la diversité dans une perspective évolutive. C'est comme si tout ce qu'on devrait savoir sur la tradition et le passé était déjà dit, une fois pour toutes. «Notre maître le passé!» Mais de quel passé s'agit-il? Et celui dont les ouvrages de 1960 et 1990 de Marcel Trudel, ainsi que les récents travaux (p. ex., BLONDIN, *L'apprentissage du racisme dans les manuels scolaires*, 1991), ont contribué à révéler certains aspects inédits? ou celui dont la connaissance a été plutôt refoulée par la culture savante hégémonique?

Ironiquement, le *Dictionnaire* ainsi que les résultats préliminaires de recherches généalogiques en cours entreprises à Montréal par des descendants d'«anciens Canadiens» noirs, par exemple, mettent en relief au moins deux vérités qui ne manqueront pas d'avoir un effet perturbateur sur les consciences endormies et satisfaites: d'abord, les ancêtres québécois des membres de certains groupes ethniques ou ethnoraciaux actuels, décriés indésirables parce que supposés non assimilables ou non adaptables par les théoriciens triomphants du «refus du cocktail ethnique», étaient déjà ici (et non dans un perpétuel «ailleurs») avant ou en même temps que ceux ou celles qui se proclament «les authentiques», les «vrais de vrais», etc.;

ensuite, parmi ces derniers, d'aucuns (nombreux?) ont très vraisemblablement une origine métissée, résultat de croisements biologiques séculaires, ou sont, eux aussi, des «hybrides culturels» qui s'ignorent... Le retour du refoulé?

À ce titre, le paradigme de l'intériorité/extériorité (ou celui plus récent de «l'intériorité vers l'extériorité») qui alimente le discours ethnocentrique voire racisant sur certaines catégories d'étrangers, est sérieusement ébranlé dans ses fondements. Demeurent également suspects des pratiques étatiques qui s'en inspirent, relatives à la gestion idéologique et technocratique des présumés «autres lointains» ou «petits autres» inscrits à la marge de la communauté de culture et de sang, bref, symboliquement expulsés de «la nation historique».

Le *Dictionnaire* de Marcel Trudel est un livre important: il exhume enfin des archives publiques une masse de renseignements et de données pourtant accessibles aux définisseurs de situation depuis de nombreuses années: il confirme des intuitions; il suggère des hypothèses neuves; il bouscule des certitudes, notamment celles qui fondent le *consensus* actuel sur le caractère monoculturel et monoracial du Québec d'hier et d'aujourd'hui. Il est donc éminemment «pertinent» dans les débats portant sur la transparence de la définition du «Québécois» et du «Québec» d'aujourd'hui et de demain.

À ce moment critique où heureusement s'élabore, dans certains secteurs progressistes de l'*intelligentsia*, une conception de la société, qui soit de plus en plus historique (et dialectique) et qui se méfie des idées fondatrices autolégitimantes nourries par une certaine «tradition historiographique», d'ailleurs fort contestable sur bien des points, il faut souhaiter que, contrairement à son prédécesseur de 1960, le *Dictionnaire* ne soit pas écrasé sous le rouleau compresseur de la censure. Les générations montantes, condamnées à rencontrer, un jour, l'Histoire sur leur chemin, ont le droit de savoir, en vue de maîtriser et de conjurer les effets d'une certaine vision pérenne de «notre maître le passé».

Daniel GAY

Département de sociologie,
Université Laval.

Gil COURTEMANCHE, *Douces colères: journal*, Montréal, V.L.B., 1989, 156 p.

Colères sans hargne, frustrations écrites et défoulement garanti, Gil Courtemanche s'offre une «colonne». Au fond de l'âme de tout journaliste dort d'un sommeil agité le rêve d'avoir une rubrique où jouir d'une entière liberté d'expression. Courtemanche s'est donc fait *columnist*, le temps d'une campagne électorale fédérale, du 1^{er} octobre au 21 novembre 1988.

Cette temporalité constitue le problème majeur du livre, au demeurant fascinant dans ses emportements innombrables contre les principaux moulins à vent et empêcheurs de danser en rond de notre petit monde.

L'auteur aborde successivement, dans ces éphémérides de réflexion personnelle, un certain nombre de sujets plus ou moins explosifs, plus ou moins inoffensifs parfois, mais ayant tous l'heur de provoquer chez lui des élans bien sentis, nés d'un équilibre oscillant de réflexion et de passion. Journaliste depuis vingt-cinq ans et préoccupé d'actualité au jour le jour,